COLUMBARIUM URNE FUNÉRAIRE CUBIQUE
Référence : 14504

RESUME

Le columbarium urne funéraire cubique répond au besoin d'aménagement d'espace cinéraire.

Le monument comprend 3 cases simples en béton désactivé blanc et 3 couvercles en béton sablés vanille, blanc ou gris. La visserie est également incluse.

Les cases superposables permettent d'optimiser l'espace dans les cimetières. Ses dimensions sont : L. 49,5 x H. 150 cm x p. 50 cm et son poids total est de 441 kg.

Le monument cinéraire est livré démonté. L'installation se faire par assemblage des pièces, les cases sont superposables.

Les points forts :

- Production française
- Béton sablé
- Gain de place

DECLINAISONS

Couleur du couvercle
Vanille finition sablée
Blanc finition sablée
Gris finition sablée

DESCRIPTION

Pourquoi opter pour un columbarium urne

funéraire cubique ?

Opter pour un columbarium urne funéraire cubique est une solution qui permet d'optimiser la place dans les espaces cinéraires au sein des cimetières.

Le monument permet d'accueillir trois urnes cinéraires en hauteur dans les cases fournies empilables. Les couvercles inclus sont disponibles en trois couleurs : vanille, blanc ou gris.

Le columbarium cimetière est sobre et évolutif. Il s'adapte aux besoins des petites et des grandes collectivités en étant modulable. Ce modèle permet une extension progressive en fonction de l'évolution du besoin, idéal pour s'adapter à la demande croissante de crémation.

Conçu en béton armé, finition désactivée et sablée, ce columbarium cimetière cubique en hauteur s'intègre simplement contre un mur ou au centre d'un espace cinéraire.

La structure cinéraire est fabriquée en France. Elle est livrée démontée. La pose est modulaire : les cases s'empilent.

La visserie et un joint provisoire sont inclus.

Si vous êtes à la recherche d'une solution d'aménagement d'espace cinéraire, vous pouvez opter pour la cavurne à porte plate ou la cavurne à porte incurvée.

Les règles à savoir au sujet du columbarium cimetière

En France, la règlementation autour de la crémation est stricte.

D'après la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 :

- Les cendres d'un défunt ne peuvent pas être conservées à domicile.

- La dispersion des cendres est possible, mais très encadré.
- L'aménagement d'espaces cinéraires est obligatoire pour les communes de plus de 2 000 habitants.

Les cendres des défunts doivent reposer dans un espace aménagé à cet effet : dans la niche d'un columbarium, dans une cavurne ou dispersées dans un Jardin du Souvenir.

Les caractéristiques du columbarium cimetière

Désignation	Dimension en cm	Poids en kg	Matériau
Case	L. 49,5 x H. 49,5 x p. 50	125	Béton armé aspect désactivé
Couvercle	L. 49,5 x H. 49,5 x p. 3,5	22	Béton armé aspect sablé
Total structure	L. 49,5 x H. 150 x p. 50	441	Béton armé aspect désactivé + Béton armé aspect sablé

La visserie et le joint provisoire sont inclus.

Découvrez aussi tout le matériel cérémonie pour mairie.